

**Sujet :** [INTERNET] Projet agrivoltaïque Dirol Germenay

**De :** francoisem

**Date :** 14/10/2022 18:30

**Pour :** pref-icpe-contact-public@nievre.gouv.fr

Opposition au projet.

Mettons les panneaux sur les toits pas sur les terres.

Laissons les terres disponibles à la végétation.

Utilisons les toits des bâtiments commerciaux et industriels, la production de l'électricité sera plus proche des lieux de son utilisation.

Françoise M

Brassy 58140